# Musée Objet

Mais d'où viennent ces expressions « être riche comme Crésus », « toucher le pactole » ?

Pour cela, plongeons-nous dans l'histoire, et regardons aussi du côté de la mythologie.



Monnaie de Crésus, avers et revers, 561-545 av. J.-C. Photo © SG / Ville de Perpignan



# Le pactole de Crésus

La monnaie est née en Asie Mineure occi-dentale au début du VI<sup>e</sup> s. avant J.-C.

Jusqu'à cette date, dans le monde méditerranéen et oriental, on avait utilisé divers moyens d'échange et d'évaluation qui pouvaient coexister : des lingots de métal brut, des objets métalliques ouvragés, des animaux, des céréales... Leur trait commun est leur caractère anonyme, impersonnel : aucun ne porte de marque d'origine.

C'est à l'époque des deux derniers rois de Lydie, puissance dominante de l'Asie Mineure, que la monnaie frappée et signée a fait son apparition. Si le premier, **Alyattès** (610-560), n'est pas resté dans les mémoires, le second, **Crésus** (560-546), est devenu une légende, car il fut le plus puissant. Il avait la réputation d'être immensément riche et dans des textes anciens, notamment ceux d'Hérodote, il est signalé l'opulence de sa capitale, Sardes.





Grâce aux richesses du royaume de Lydie, Crésus fit de nombreuses offrandes au temple de Delphes comme un imposant lion d'or. Il fit également reconstruire le temple d'Artémis à Éphèse lequel, avec sa magnificence, deviendra par la suite l'une des 7 merveilles du monde.

Hérodote, historien grec raconte dans « Histoires » une anecdote au sujet du roi.

Lors de la visite du législateur athénien Solon, Crésus lui exhibe l'étendue de ses richesses. Solon le mit alors en garde: «N'appelons personne heureux avant sa mort». Il est dit que quelques années plus tard, au cours d'une partie de chasse, un des fils de Crésus, Ardys, fut tué. Malgré toutes ses richesses, le roi serait resté inconsolable jusqu'à sa mort.

Ces premières monnaies étaient en **électrum**. Les statères portaient au droit une tête de lion, emblème royal de Lydie, puis deux têtes de lion affrontés, et au revers des poinçons carrés en creux. Des divisionnaires existaient: trités, hectés... avec des représentations de têtes ou

de pattes de lion (on les attribue généralement à Alyattès).

# Pourquoi l'électrum alors que les autres royaumes utilisaient l'or et l'argent pour leurs échanges ?

L'électrum est un mélange naturel d'or (plus ou moins 70 %) et d'argent (plus ou moins 30 %), récolté dans le fleuve Pactole qui coulait en contrebas de la capitale lydienne. Les rois de Lydie ont mis en circulation des pièces en électrum artificiel renfermant environ 54% d'or auxquelles ils donné auraient une valeur nominale nettement supérieure à leur valeur réelle, comme si elles avaient contenu 70 % d'or. Ils ont fait ainsi un gain de 15 à 20 % d'or pour chacune des émissions.

Le Pactole, dans la mythologie grecque, était un fleuve dont les sables faits de poussière d'or étaient inépuisables.

Le roi Midas avait obtenu de Dionysos pouvoir transformer tout ce au'il toucherait en or. Mais très vite, il s'aperçut de son malheur, car il ne pouvait plus manger, ni boire: tout ce qu'il touchait se transformait en or. Il demanda alors à Dionysos l'annulation de ce vœu. Il se lava les mains dans le Pactole et le fleuve recueillit les pépites d'or.

C'est donc en référence à cet épisode de la mythologie, que pour désigner une grande richesse, on parle aujourd'hui de "pactole".

# Pourquoi avoir créé une monnaie « signée » alors que les pays voisins continuaient à utiliser des lingots non signés ?

Certains auteurs ont pensé qu'il pouvait s'agir de faciliter le commerce : la « monnaie » anonyme devait être pesée alors que la monnaie frappée et signée était identifiable « au premier coup d'œil », de poids stable et garantie par l'Etat.

D'autres ont pensé que l'apparition de la monnaie est liée à la mise en place d'un nouvel ordre social et un besoin de plus en plus affirmé de justice (justes rétributions des services...).

D'autres enfin voient, dans cette création, le profit que peut tirer un Etat (un roi ou une cité) de l'émission même de numéraire à son nom et à ses types et des possibilités que lui donne le monopole de la monnaie sur l'étendue du territoire dont il est le souverain. Ces profits sont divers :

- au moment de la mise en circulation de la monnaie, l'Etat fixe la valeur nominale, en général supérieure à la valeur réelle, car il prend en compte les frais de fabrication mais aussi une taxe fiscale;
- quand l'Etat décidait que seul son numéraire avait cours sur son territoire, les marchands arrivant avec des pièces étrangères étaient obligés de les échanger contre des pièces locales. Ils payaient alors une taxe de change qui apportait une recette supplémentaire à l'Etat.

Quoiqu'il en soit, les rois lydiens ont peu fait circuler leurs monnaies hors de leur territoire.

## Et Crésus?

S'il a, au début de son règne, frappé des monnaies d'électrum, il est l'initiateur de la frappe des monnaies « signées » en argent pur et en or pur portant au droit une tête de lion et une tête de taureau affrontées et au revers deux carrés creux. Cela lui a permis de réguler réellement la circulation monétaire et d'en tirer profit : en extrayant l'électrum, il avait de l'or et de l'argent. En donnant à chacune de ces émissions une valeur nominale supérieure à la

valeur réelle, il faisait un gain sur chacune des transactions, en particulier avec les commerçants étrangers.

La représentation d'un lion affronté à un taureau sur ses monnaies est une représentation de puissance, celle du royaume de Lydie. On peut donc parler de propagande monétaire et politique.

Ces monnaies frappées et signées ont été imitées par tous les cités et royaumes voisins et pour les mêmes raisons qui ont poussé les rois lydiens à créer ce numéraire. On citera, entres autres, les statères du monde grec (Egine, Théos...) et les dariques, portant le roi-archet au droit, créés par le roi des Perses, Darius ler.



Musée des monnaies et médailles Joseph Puig 42 Avenue de Grande-Bretagne, 66000 Perpignan Tél. 04 68 62 37 64

### Retrouvez le Musée sur le site de la Ville

http://www.mairieperpignan.fr/fr/culture/musees/joseph-puig

Des observations?

Contactez-nous

Service des Publics des Musées de Perpignan

musees-mediation@maire-perpignan.com

Tél. 04.68.66.24.66

